

Installation d'une centrale photovoltaïque au sol < 1 MWc

FONTAINE LE COMTE, lieu-dit Les Barberies

Etude de cas par cas

Projet à FONTAINE-LE-COMTE, lieu-dit Les Barberies

Plan de situation 1/25000



Projet à FONTAINE-LE-COMTE, lieu-dit Les Barberies



Plan de situation rapproché



Parcelle cadastrale : ZX 0045

Urbanisme : Zones A et U3n du PLUi de Grand Poitiers

258 kWc

Projet à FONTAINE-LE-COMTE, lieu-dit Les Barberies – 999kWc



Choix de la localisation

Le choix de la localisation du projet fait l'objet d'une sollicitation du propriétaire foncier de valoriser ses parcelles non exploitées à cause de la nature du terrain présentant un potentiel agricole limité et le sol présent sur le site qui empêche tout travail de la terre. Une étude de potentiel agronomique est en cours de réalisation sur ce site.

De plus, son **isolement visuel**, sa **proximité avec une zone urbaine** et sa **solution de raccordement proche** font de ce terrain un site à fort potentiel photovoltaïque : valorisation d'une friche pour produire une énergie décarbonée et donc économiser des émissions de CO₂, tout en limitant son impact environnemental grâce à sa situation géographique et **sa possibilité de raccordement simple**.

Le propriétaire foncier étant un particulier ne disposant pas d'un foncier conséquent, les possibilités de déplacement du projet et ou d'étude d'une autre zone sont limitées et ne permettent pas un gain sur l'impact environnemental du projet.

Le choix de ce terrain permet de :

- **Réduire l'impact visuel** du projet en augmentant l'espace entre les tables, bénéfique pour la végétation
- **Limiter le taux de couverture** et l'impact sur la biodiversité avec une emprise de 4 400 m² sur un foncier de 1,6 ha (taux de couverture de 28%)
- Favoriser **un raccordement proche** et moins impactant

Projet à FONTAINE-LE-COMTE, lieu-dit Les Barberies

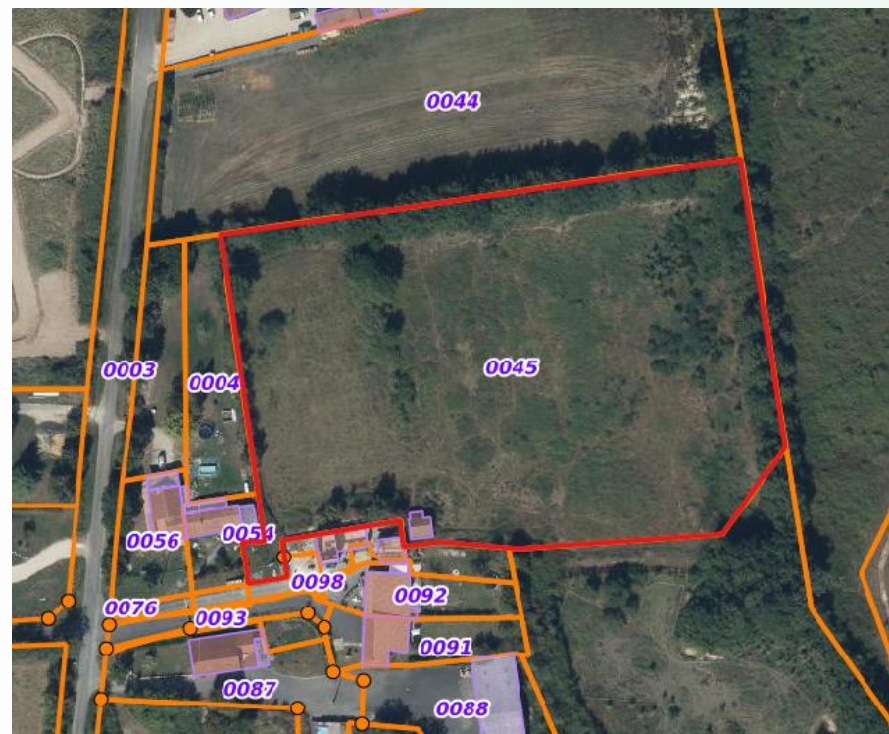


Registre parcellaire graphique

Les données du registre parcellaire graphique (RPG) disponibles confirment l'absence d'exploitant sur cette parcelle.



RPG 2007



RPG 2023

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Orge
- Autres céréales
- Colza
- Tournesol
- Autre oléagineux
- Protéagineux
- Plantes à fibres
- Semences
- Gel (surface gelée sans production)
- Gel industriel
- Autres gels
- Riz
- Légumineuses à grains
- Fourrage
- Estives et landes
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Vergers
- Vignes
- Fruit à coque
- Oliviers
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Canne à sucre
- Arboriculture
- Divers
- Non disponible

Projet à FONTAINE-LE-COMTE, lieu-dit Les Barberies

Plan de masse



— Clôture du site

Projet à FONTAINE-LE-COMTE, lieu-dit Les Barberies



Intégration paysagère

Le présent projet s'insère sur une friche naturelle entourée de zones faiblement boisées et de zones agricoles.

Le site se compose d'une parcelle en extension de l'habitation de son propriétaire au Sud-Ouest (**en rouge**), cerclée par des haies et par des zones boisées.

Ainsi la configuration actuelle du site l'isole déjà visuellement des différents chemins accessibles. La maison au sud ne possède **pas de vue directe** (exemple : fenêtres) sur la centrale, **une haie** est existante. Le dimensionnement de la centrale a aussi été pensé afin de s'éloigner au maximum des habitations.

Pour renforcer l'intégration paysagère de la centrale, **SOREGIES** a prévu **d'entretenir et de compléter les haies** déjà existantes (**en vert sur le schéma**) pour limiter au mieux d'éventuelles co-visibilités.

Concernant la proximité directe avec l'habitation du propriétaire, celui-ci a consenti à l'implantation et diverses dispositions ont été incluses à notre accord foncier pour réduire les éventuels impacts (validation de la zone d'implantation, création de haies, emplacement des onduleurs adapté).

Enfin, pour améliorer l'insertion paysagère du projet, nous prévoyons **une distance de 6 mètres entre chaque rangée** de tables photovoltaïques. Cet écart assez conséquent permet, en complément du bon développement de la végétation, **d'éviter le phénomène de saturation visuelle** à proximité de la centrale.



Projet à FONTAINE-LE-COMTE, lieu-dit Les Barberies

Prise de vue rapprochée



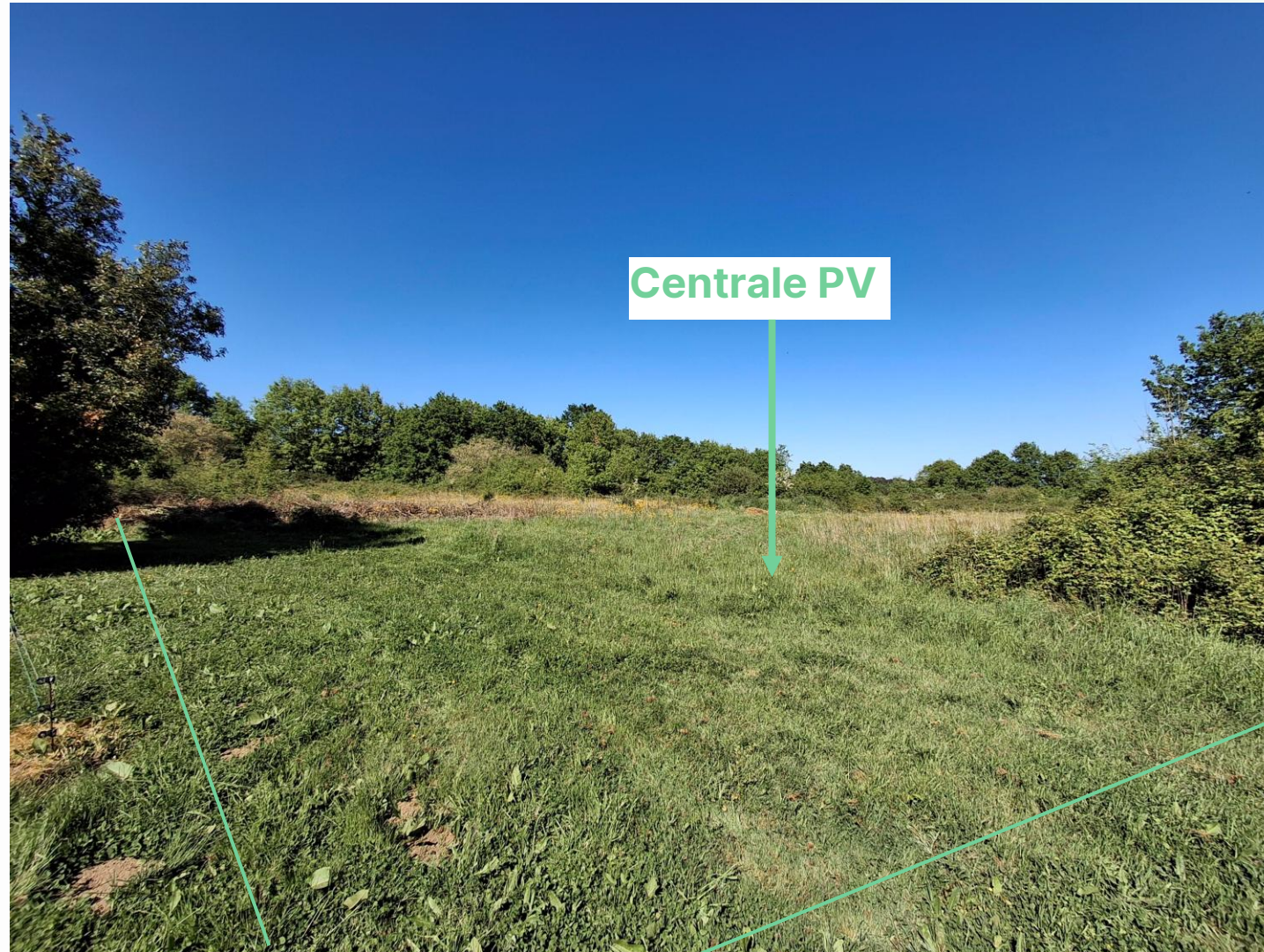
Zone clôturée
du projet



Projet à FONTAINE-LE-COMTE, lieu-dit Les Barberies



Environnement proche : photo n°1 (prise de vue 24 avril 2026)



Projet à FONTAINE-LE-COMTE, lieu-dit Les Barberies

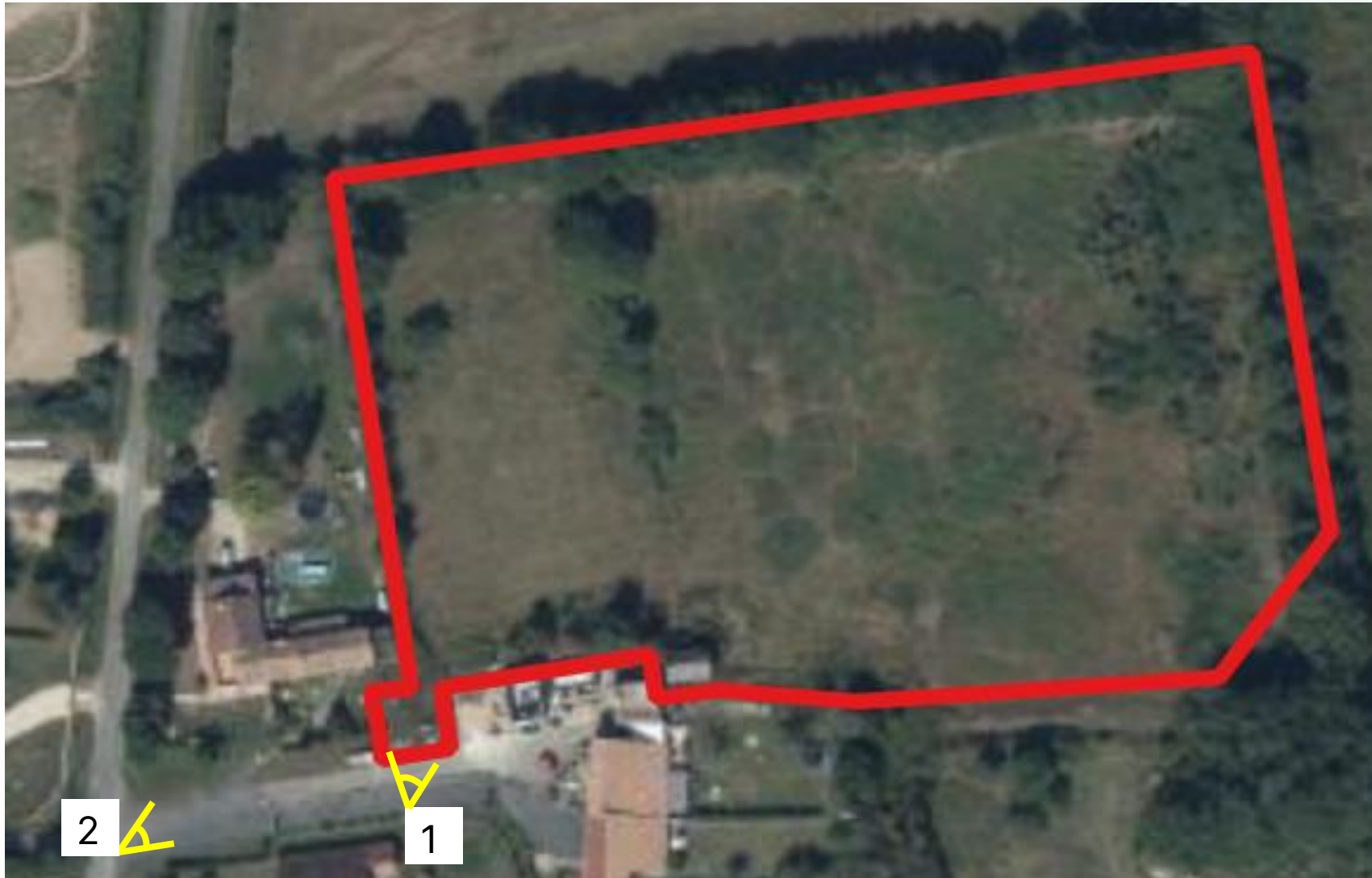


Environnement proche : photo n° 3 (prise de vue 24 avril 2026)



Projet à FONTAINE-LE-COMTE, lieu-dit Les Barberies

Prise de vue éloignée

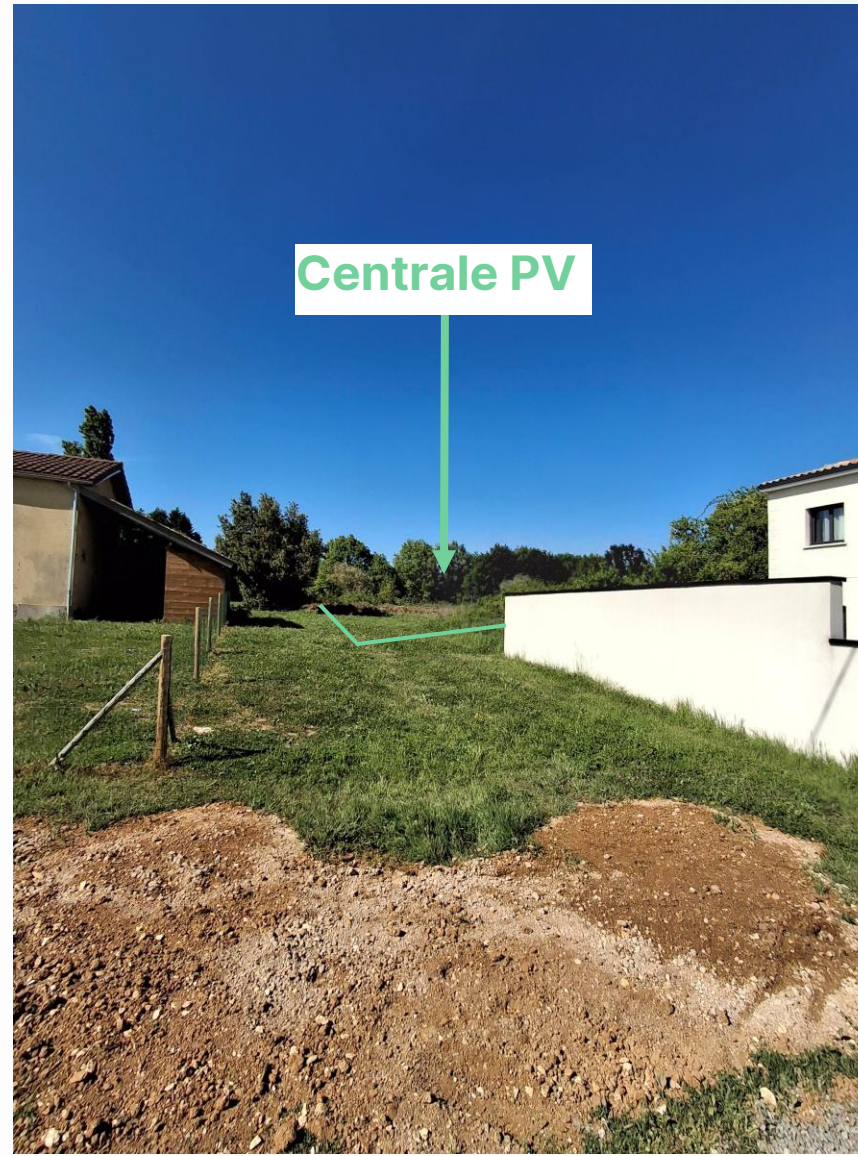


Zone clôturée du projet

Projet à FONTAINE-LE-COMTE, lieu-dit Les Barberies



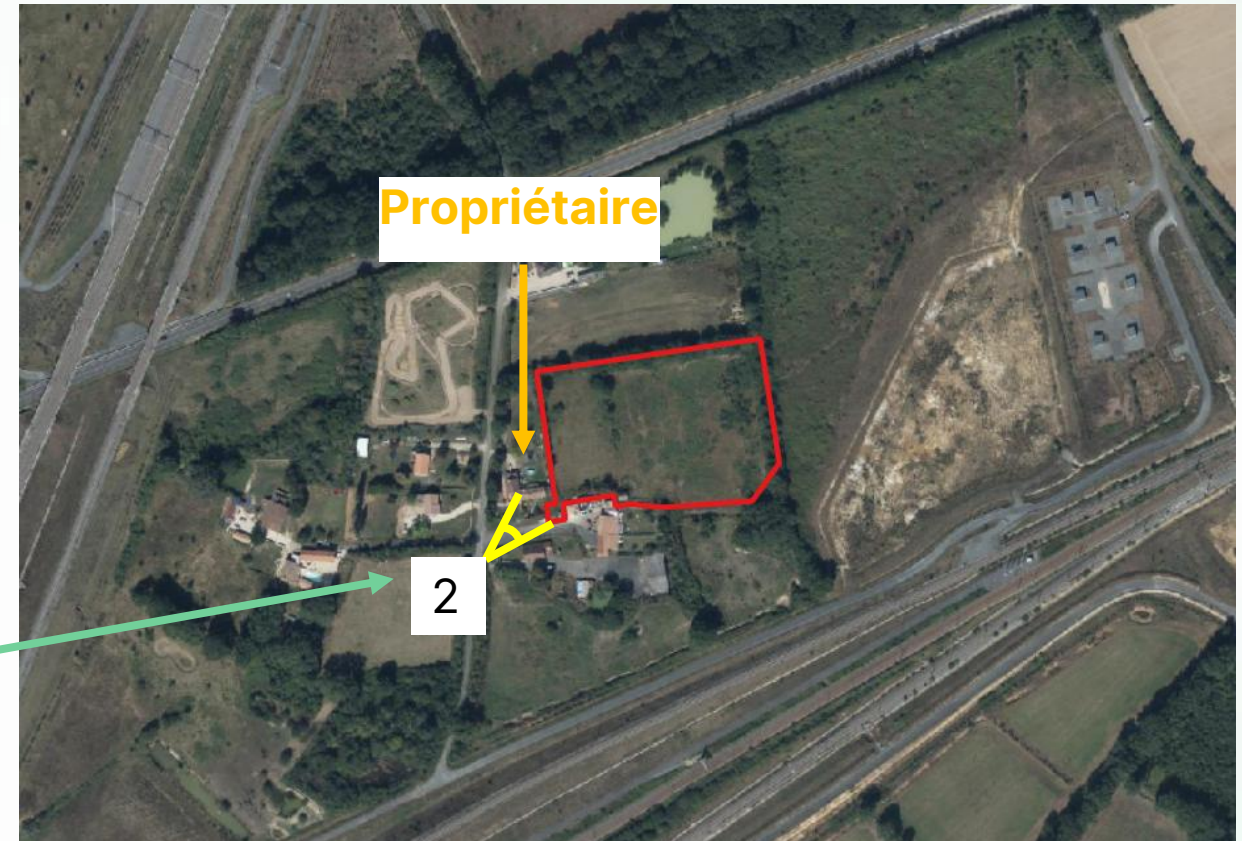
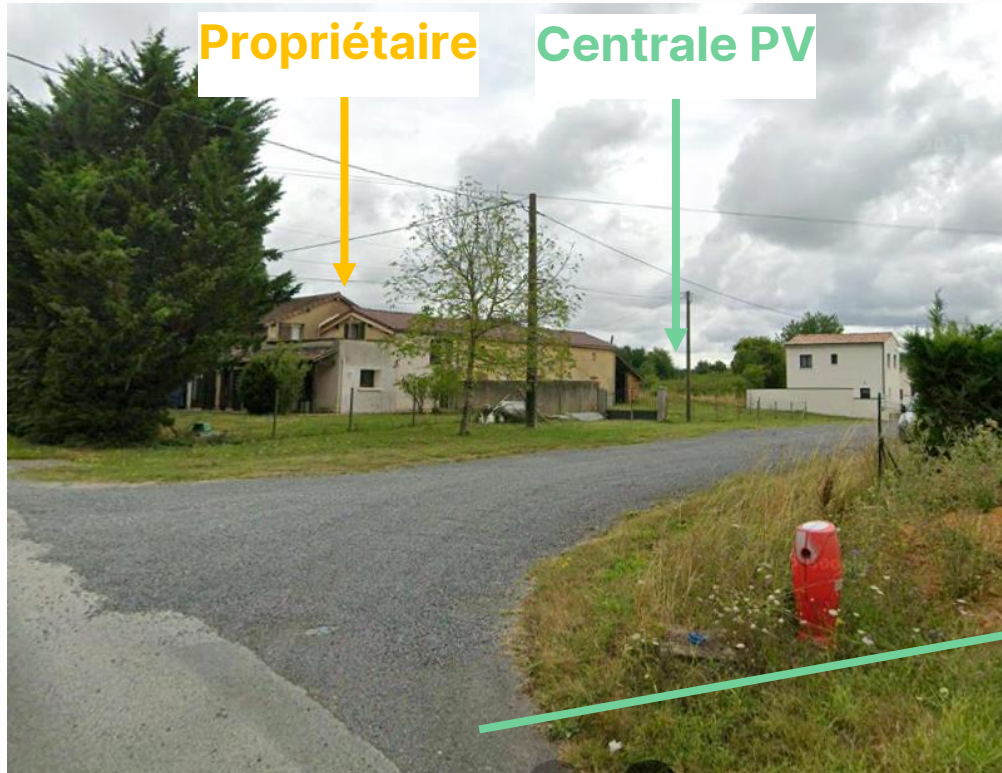
Environnement éloigné : photo n°1 (prise de vue 24 avril 2026)



Projet à FONTAINE-LE-COMTE, lieu-dit Les Barberies



Environnement éloigné : photo n°2 (24 avril 2026)



Projet à FONTAINE-LE-COMTE, lieu-dit Les Barberies



Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

Plan de situation du projet par rapport aux zones de protections réglementaires ZNIEFF de type 1 .



- ZNIEFF 1 (ouest) :
Distance de zone protégée : 1 300 m

- ZNIEFF 2 (est) :
Distance de zone protégée : 2 400 m

- Hors zone Natura 2000

258 kWc

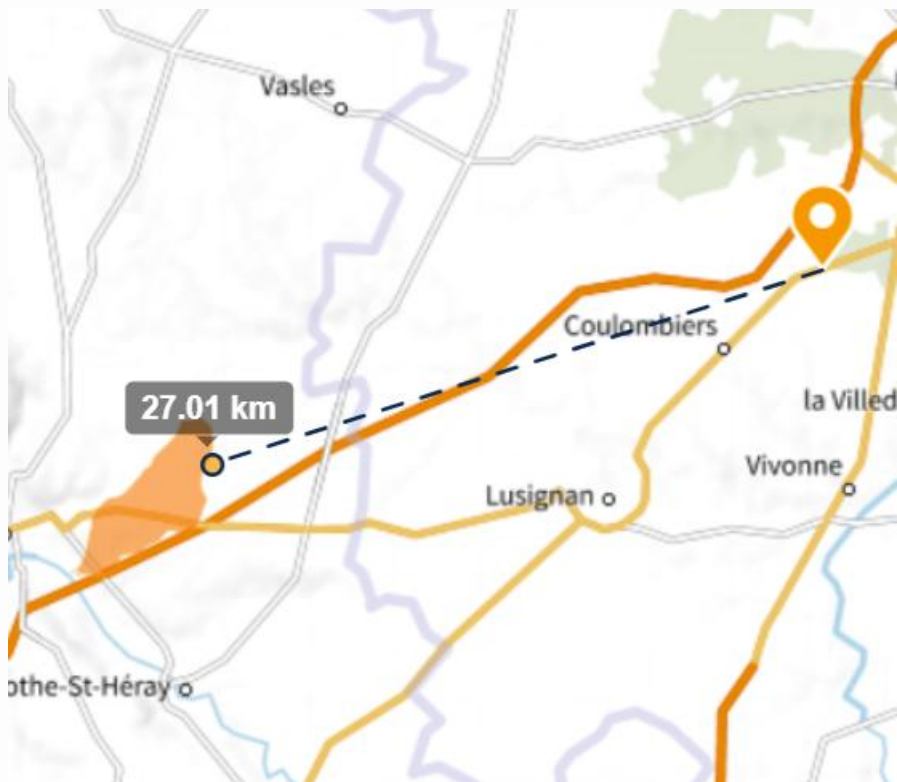
Les données disponibles confirment l'absence de zones protégées sur cette parcelle.

Projet à FONTAINE-LE-COMTE, lieu-dit Les Barberies



Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

Arrêtés de protection de biotope



Réserves naturelles régionales et nationales

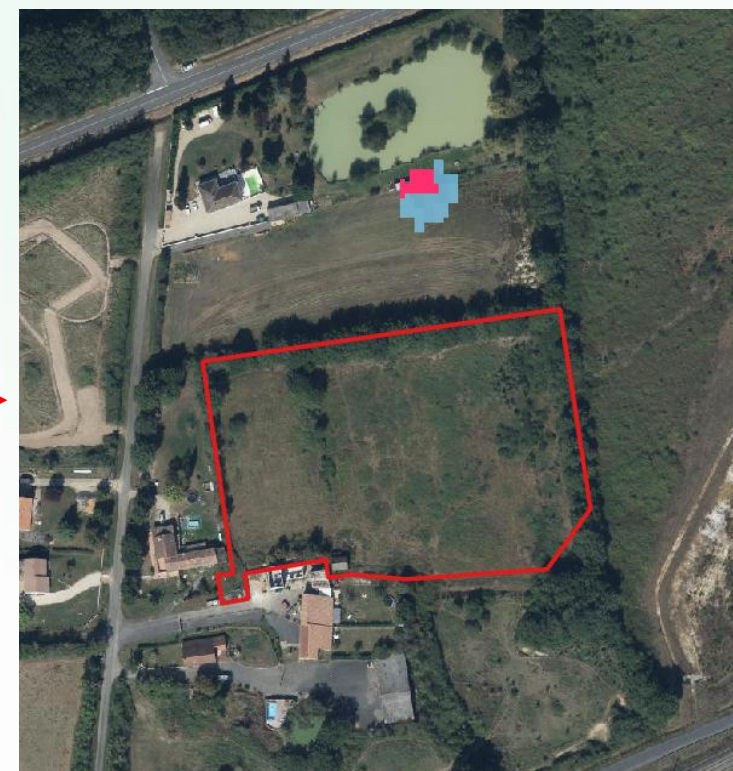


Projet à FONTAINE-LE-COMTE, lieu-dit Les Barberies



Zones humides

Plan de situation du projet par rapport aux zones humides probables



Zones Humides (Probabilité)

-  Zone en eau
-  Zone probablement humide artificialisée
-  Zone probablement humide (probabilité assez faible)
-  Zone probablement humide (probabilité assez forte)

Les données disponibles ainsi que la visite terrain semblent confirmer l'absence de zones humides sur cette parcelle.

Projet à FONTAINE-LE-COMTE, lieu-dit Les Barberies



Raccordement

Le poste source (PS) « **La Pinterie** » est le plus proche du projet photovoltaïque (5,08 kms).

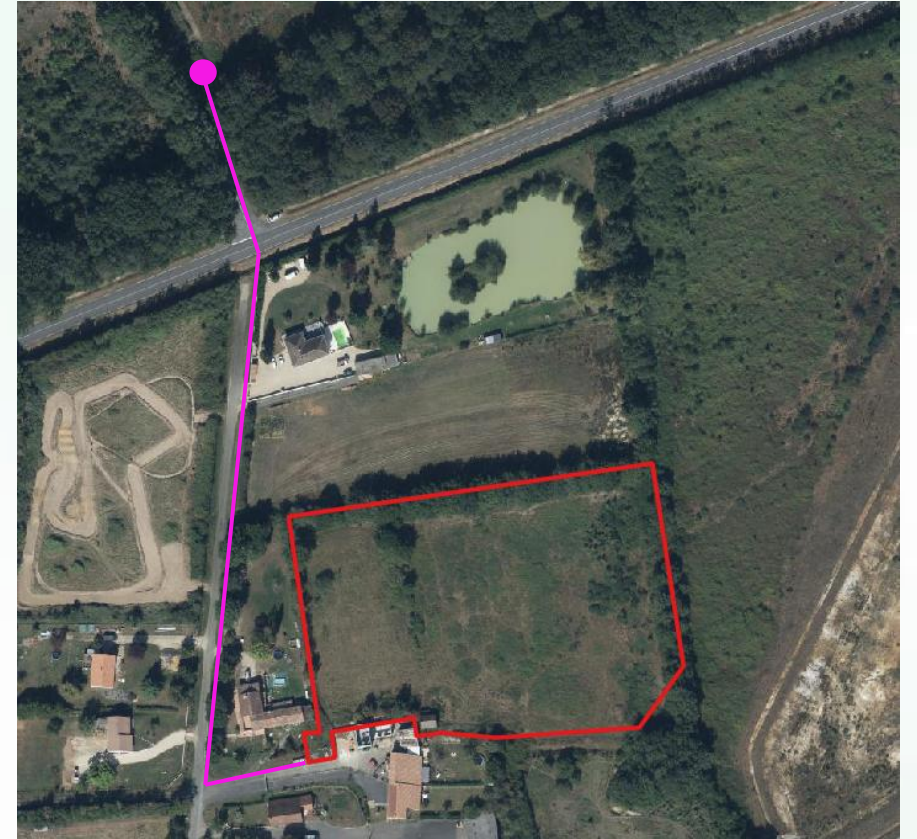
Au vu de la puissance projetée du projet nous ne prévoyons pas de raccordement direct au PS de La Pinterie, mais raccordement direct sur ligne HTA via un poste de distribution publique (projet < 5 MVA) située à proximité du site.

Le poste de distribution le plus proche localisé se situe à environ **400 mètres du projet**.

Deux autres postes sont également disponibles à moins de 930 m et 1 km du projet,

Toute hypothèse doit être validée par le Gestionnaire de Réseau à travers une étude de raccordement, qui déterminera le tracé le mieux adapté, et le moins impactant pour raccorder la centrale.

Compte tenu de la faible distance de raccordement et de son tracé, nous estimons que son impact écologique sera fortement limité.



Ci-dessus : En rose le tracé de raccordement prévisionnel

Projet à FONTAINE-LE-COMTE, lieu-dit Les Barberies



Gestion de l'eau

La gestion du nettoyage des panneaux sera assurée par le service exploitation de **SOREGIES**, le nettoyage des modules est réalisé **une fois tous les 3 à 5 ans**, selon l'état d'encrassement de la centrale.

Plusieurs technologies sont à ce jour utilisées pour le nettoyage des centrales, avec un engagement de consommation d'eau moyenne annoncé par les spécialistes allant de **0,2 à 0,6 litre/m²** de surface nettoyée.

En complément, une majorité de constructeurs utilisent aujourd'hui de l'eau déminéralisée sans utilisation de produits chimiques. La gestion de cette eau est réalisée par la société de nettoyage qui se charge de sa production et de sa régulation.

SOREGIES ne réalise aucun nettoyage en période estivale, en période de canicule ou de restriction sur l'usage de l'eau. Ces interventions sont planifiées en période automnale ou hivernale pour :

- La gestion de la ressource en eau
- Eviter un choc thermique potentiel sur le verre des modules
- Favoriser la production solaire sur cette période propice

Cette sobriété reflète notamment les engagements du groupe SOREGIES en matière de sobriété et d'atteinte de ses objectifs d'excellence environnementale.



Exemples de technologies utilisées sur nos centrales par la société SOLARWASH

Projet à FONTAINE-LE-COMTE, lieu-dit Les Barberies



Risque incendie

Dans le cadre de son activité, SOREGIES échange régulièrement avec le SDIS 86 et la DDT 86.

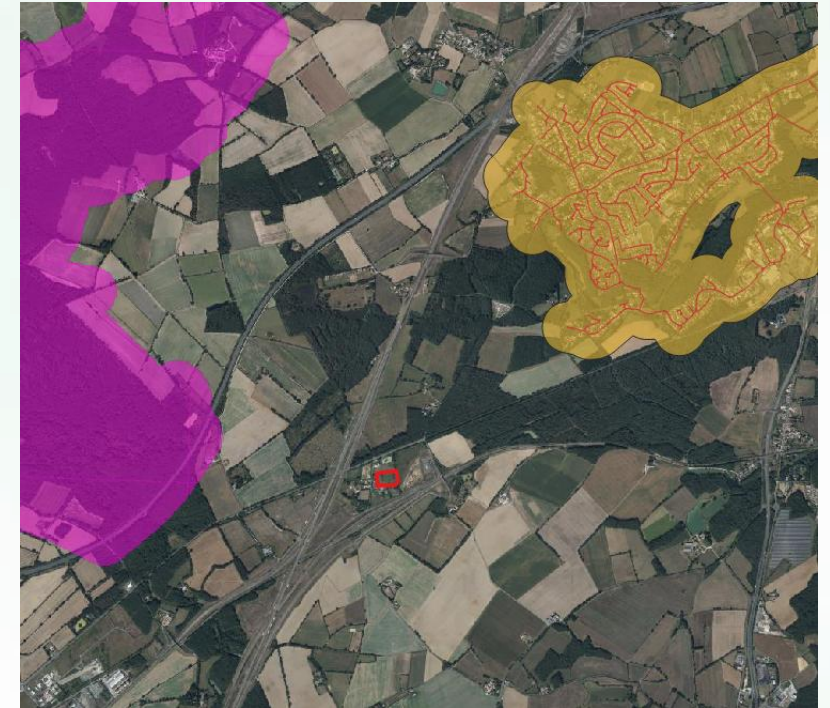
Dans le cadre de ces échanges, il est ressorti des préconisations que nous appliquons systématiquement à tout projet situé dans la Vienne et à moins de 200 mètres d'une zone boisée :

- Choix d'une zone d'implantation de la centrale éloignée des espaces boisés
- Une bande de 5 mètres entre la clôture et le massif à risque sera débroussaillée (broyée et entretenue à ras, comme fait à ce jour par le propriétaire)
- Mise en place d'une piste périphérique, interne à la centrale d'une largeur de 5m, dégagée et permettant un accès aux véhicules du SDIS, incluant une aire de retournement
- Mise en place d'une réserve incendie au volume adapté au site

Le bois situé du site d'implantation n'a pas de statut de protection, ne fait pas l'objet d'une obligation légale de débroussaillage (OLD). Le réseau de transport de gaz se situe à plus de 2,6 km du site, identifié par des bornes, ne présentant donc pas d'impact sur le projet.

Ces mesures permettent ainsi de contenir le risque, tout en limitant l'artificialisation du sol ainsi qu'un débroussaillage sur une surface raisonnée autour de la centrale.

Le dimensionnement final fera l'objet d'une présentation et sera visé par le SDIS 86.



En rouge le réseau de transport de gaz naturel, comprenant les distances sécuritaires autour de la canalisation et en rose les bois soumis à OLD

Projet à FONTAINE-LE-COMTE, lieu-dit Les Barberies



Entretien du site

Dans la phase postérieure au chantier et durant toute la durée d'exploitation du parc photovoltaïque de aucun débroussaillage chimique n'est utilisée.

La mise en place d'une tonte naturelle par **éco-pâturage** en collaboration avec les éleveurs locaux est privilégiée, cet entretien sera complété au besoin avec un **débroussaillage mécanique**.

La mise en place d'un pâturage a également pour intérêt d'une part de faire profiter à titre gracieux d'un site de pâturage à un producteur, mais également de réintroduire une activité agricole sur une friche non exploitée depuis plus de 20 ans.

Les abords du site seront également débroussaillés sur une bande de 5 mètres, conformément aux préconisations du SDIS 86.



Enfin nous avons prévu une distance entre les tables photovoltaïque conséquente (5 mètres) ce qui permet de **favoriser** les apports de lumières sous les panneaux et donc **le développement de la végétation**.

Pâturage réalisé sur notre centrale de Vouzailles